



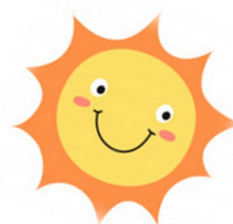
Bulletin municipal d'information

JUIN 2021

L'ÉCHO DU POËT



Page 2	Etat-civil
Page 3	Services communaux
Pages 4 et 5	Scolaire 2020.2021
Page 6	Scolaire et périscolaire 2021.2022
Page 7	Piscine
Pages 8 et 9	Médiathèque Ludothèque
Pages 10 et 11	Travaux
Page 12	Budget
Page 13 et 14	Rappels réglementaires
Page 15	Associations
Page 16	Informations diverses



Etat-civil



Naissances

SANTIAGO BELLOTTO Maria le 13 août 2020

DAKARIAN Cassandre le 22 septembre 2020

RICHAND Ethan et Maël le 28 septembre 2020

BAZIRE Lylou le 19 octobre 2020

BEGUE Livia le 24 novembre 2020

CORTES SANTIAGO Antonio le 28 novembre 2020

ALVES MARTINS Maria le 12 décembre 2020

PAQUIER Sélène le 4 avril 2021

DUPONT Prune le 12 mai 2021

GAMBIER Maëlan le 23 mai 2021



Mariages

MAYOR Sandra et MORENO Jean-Louis le 6 février 2021

DEKEISTER Marie et DUPONT Nicolas le 27 février 2021



Décès



PICOLET Francette le 1er juillet 2020

VOTA Robert le 10 septembre 2020

PARA née DA FONSECA-CHEVILLON Juliette le 22 septembre 2020

GUERS née ARMAND Josette le 5 novembre 2020

GOUZY Josette le 8 novembre 2020

PAUL Geneviève le 13 novembre 2020

HUGUES Née BAUDE Josiane le 22 décembre 2020

PETIT-BARA née GARCIN Ginette le 13 février 2021

Club des Aînés

Un après-midi festif à l'espace Durance a eu lieu en avril 2021 en respectant les gestes barrières.

En présence d'Anne Truphème, conseillère départementale, le club a fêté Pâques en offrant à ses adhérent-e-s le traditionnel œuf en chocolat.



Services communaux

Déchets verts et encombrants

Afin de faciliter l'enlèvement des déchets verts (gazon, petites branches...), et de vos petits encombrants la commune sur inscription préalable en mairie enlève les déchets verts le 1er lundi du mois et les encombrants le 1er jeudi du mois (matin uniquement).

Nous attirons votre attention sur le coût de cette mise à disposition destinée à un usage « normal ». En cas de grandes quantités de déchets verts, ou très gros encombrant, il conviendra d'utiliser les déchetteries de la communauté des communes. La pérennité de cette mise à disposition dépend du respect de chacun, tout comme la maîtrise des coûts pour la commune et ses habitants.

INTRAMUROS: Application de proximité

L'application IntraMuros vous permet d'être **informé-e-s, alerté-e-s** sur les événements de la vie locale.

Vous recevrez directement vos alertes sur votre smartphone. Vous accédez au **journal** de la commune, aux événements de votre **bassin de vie** et aux points d'intérêt **touristique**.

Vous pourrez utiliser les **services** que la commune met à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

Scolaire 2020.2021

Le 9 mars dernier, les élèves de l'école ont pu profiter du carnaval au travers de jolis déguisements, d'un défilé dans la cour haut en couleurs et d'une zumb'école collective qui a battu son plein.

L'après-midi s'est terminée, dans la joie et la bonne humeur, par un goûter composé de bugnes, offertes par la boulangère du village, et de chocolat, par Gisèle.



Cette année, la commune a doté l'école de tricycles et de roues de motricité. C'est donc en s'amusant que les enfants améliorent la coordination, l'équilibre, et qu'ils s'initient aux règles de sécurité.

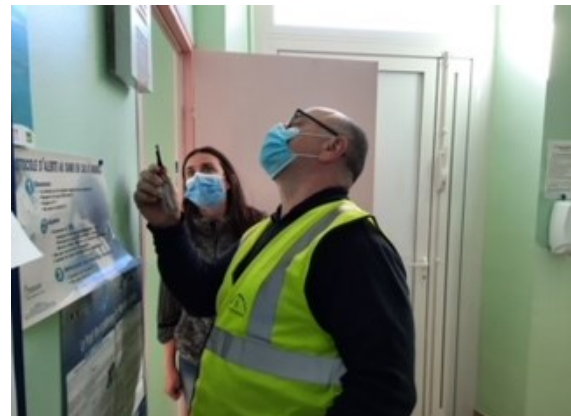


Scolaire 2020.2021

En parfaite collaboration avec Lucie Guichard, directrice de notre école, des institutrices et du personnel communal, l'exercice "Incendie, évacuation et regroupement" s'est déroulé d'une manière efficace. Il faut préciser qu'il était inopiné et que seuls Lucie Guichard et Jean-Pierre Pellegrini étaient informés puisqu'ils avaient pris soin de l'organiser.

Après le retentissement de la sirène d'alarme, les élèves se sont déplacés calmement vers le point de regroupement sous la surveillance des adultes.

Ces exercices périodiques sont obligatoires suivant une réglementation et des consignes communes aux établissements recevant du public (ERP) et à l'éducation nationale.



Bonnes vacances
à toutes et tous !

Scolaire et Périscolaire 2021.2022

La rentrée scolaire des enfants aura lieu le

jeudi 2 septembre 2021.

Horaires de l'école

8h30 - 11h30

13h30 - 16h30

CANTINE SEPTEMBRE :

Les inscriptions se feront uniquement du 23 au 27 août.

CANTINE pour le reste de l'année:

Les inscriptions se font au plus tard le 23 du mois précédent.

Les inscriptions se font par papier ou sur internet via le portail familles.

GARDERIE :

Les inscriptions se feront uniquement à partir du 23 août en mairie.

Nous ne sommes plus autorisés à accepter les paiements par espèces.

Seuls les paiements par chèques ou carte bleue seront acceptés !

Cantine Garderie

04.92.49.63.84

Ecole

04.92.65.71.27



Merci à tous les parents d'enfant(s) scolarisé(s) au Poët (sauf nouveaux inscrits) de **venir en mairie à partir du 23 août** pour **vérifier, valider les fiches de renseignements et fournir une attestation employeur** pour les service périscolaires.

Pensez aussi à nous signaler tout changement (adresse email, téléphone, séparation, naissance au foyer...)

La Piscine



Mairie du Poët
04.92.65.70.11 mairie@lepoet-hautes-alpes.com

Ouverture de la
piscine municipale

Mardi 29 juin 2021

Horaires

Du mardi au samedi
10h - 12h et 15h - 19h

Dimanche
10h - 12h et 14h - 18h

L.P.N.S.
Ne pas jeter sur la voie publique



Mardi 29 juin
Jeudi 1er juillet
Vendredi 2 juillet
De 10h à 11h

Créneaux
réservés
aux scolaires

	Enfants de 6 à 11 ans	À partir de 12 ans
Tickets jour	1.50€	2.70€
Carte 10 entrées	11€	22€
Carte mensuelle	10€	18€

Numéro de téléphone

04.92.65.78.06

ATTENTION:

Compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales budgétaires, nous vous demandons de **privilégier le paiement par CB ou chèques**.
La piscine sera équipé d'un terminal de paiement.

Les mesures sanitaires seront à consulter sur place.

La médiathèque ludothèque

Après une année 2020 chaotique où une seule animation a pu avoir lieu, l'année 2021 a démarré un peu mieux. Des horaires aménagés adaptés au couvre-feu (donc sous réserve de changements) et des animations en visio et en présentiel.

Les soirées quiz Harry Potter ont remporté un vif succès avec 29 participants du Poët, des alentours et de beaucoup plus loin. Le centre aéré a aussi pu revenir pour une séance sur le thème du cirque pendant les vacances d'hiver. L'animation voyages prévue initialement à distance s'est finalement déroulée à la médiathèque car le nombre d'inscrits ne dépassait pas la limite maximale acceptée (6 mineurs).

L'équipe de la médiathèque qui a été réduite pendant plusieurs mois, ne ménage pas ses efforts pour vous proposer toujours de belles lectures, des conseils et des activités ou animations diverses !



Cycle sur Christian Voltz avec les CP et CE1
mai 2021



Apéro'histoires 28 mai 2021



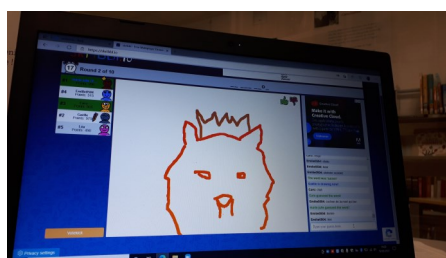
Voyages 24 et 26 mars 2021



Le centre aéré fait son cirque
février 2021



Club Harry Potter:
réalisation d'un film en stop motion



Apéro'jeux en numérique
19 mars 2021



Animation numérique Nouvel An chinois
10 fév. 2021

La médiathèque ludothèque



Médiathèque Ludothèque du Poët

Challenge lectures 2021!

Du côté des grands....

- ◊ Un roman court (moins de 221 pages)
- ◊ Un roman polar bien sanglant
- ◊ Un roman sorti dans l'année 2021
- ◊ Un roman dont le titre est un seul mot
- ◊ Un livre dont le nom de l'auteur commence par la même lettre que le votre
- ◊ Un documentaire sur l'art (du 1^{er} au 9^{ème}!)
- ◊ Une bande dessinée adulte
- ◊ Un livre traitant d'un problème de société actuel (écologie, féminisme, racisme...)
- ◊ Un livre avec une couverture avec du rouge dessus
- ◊ Un roman dont une femme en est l'héroïne
- ◊ Un livre dont l'histoire se déroule en France
- ◊ Un roman traduit en français (auteur étranger)

... et des plus petits!!!

- ◊ Un roman court (moins de 120 pages)
- ◊ Une histoire à suspense
- ◊ Un livre sorti dans l'année 2021
- ◊ Un livre dont le titre est un seul mot
- ◊ Un livre dont le nom de l'auteur commence par la même lettre que le tien
- ◊ Un documentaire sur l'art (du 1^{er} au 9^{ème}!)
- ◊ Une bande dessinée enfant
- ◊ Un livre traitant d'un problème de société actuel (écologie, féminisme, racisme...)
- ◊ Un livre avec une couverture avec du rouge dessus
- ◊ Un livre dont une femme en est l'héroïne
- ◊ Un livre dont l'histoire se déroule en France
- ◊ Un livre traduit en français (auteur étranger)

Un livre peut être un roman, un recueil de nouvelles, un conte, un album, une BD, un doc....

N'oubliez pas de noter vos lectures et impressions au fur et à mesure de votre avancée....

Si les conditions sanitaires le permettent, nous essaierons de nous retrouver au cours de l'année pour échanger autour de nos lectures....

L.P.N.S.
Ne pas jeter sur la voie publique

Les petits comme les grands peuvent participer au challenge lectures 2021 !

12 thèmes sont au programme.

Le but est d'en réaliser au moins 4...et de pouvoir se rencontrer pour échanger sur nos lectures !

Nous espérons pouvoir faire une 1ère rencontre prochainement !!!

Animations à venir pour clôturer l'année Harry Potter

Escape Room « Le Vif d'or » le samedi 3 juillet après-midi à la médiathèque ludothèque en partenariat avec Ludambule: 6 sessions d'une heure pour 6 joueurs.

Quiz Géant le jeudi 8 juillet au soir au bar Chez Mattoo : 100 questions sur l'univers du sorcier, quiz interactif.

Les renseignements et inscriptions se feront à la médiathèque à partir du mardi 29 juin uniquement.

Les travaux

Chapelle Ste Anne

Voici quelques photos des nouveaux vitraux de la chapelle.

Ces vitraux ont été réalisés bénévolement par Annick Raoux et posés par Thierry Juestz d'Ynglemare.

Un grand merci à eux pour leur implication et la qualité du travail fourni.



Les travaux

Les travaux en cours

Espace à vocations multiples : Une entreprise est sur site pour « habiller » les espaces verts : plantation d'arbustes, de haies et de pelouse naturelle.

Salle Balp : Réfection de la salle pour l'installation d'un ostéopathe par les agents communaux.

Salle des fêtes : Création d'un bar dans l'espace buvette par les agents communaux.



Les travaux prévus

Eau potable et assainissement : Viabilisation de 7 parcelles : La commune gère le dossier et chaque propriétaire paiera sa quote-part.

Chemin de Grange-Neuve : Tous les réseaux seront enterrés, eaux, gaz, égouts, électricité, téléphone. Suppression des derniers branchements au plomb, viabilisation pour de futures parcelles, cheminement piétons pour sécurisation des déplacements. Remise en état de la chaussée.

Le budget

Les finances de la commune

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 au cours de sa séance du 10 mars 2021.

Le taux des taxes reste identique malgré la disparition de la taxe d'habitation compensée pour l'instant en partie par le transfert de la TFB du département.

Compte administratif 2020

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 999 568,34 €, soit une augmentation de 0.96% par rapport à 2019. Parallèlement, les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 0.78% et s'établissent à 866 016,60€.

De nombreuses charges exceptionnelles liées à la crise ont notamment dû être supportées par la commune (achat de masques, de gel hydroalcoolique, dépenses de personnel liées au renforcement des opérations de nettoyage des locaux, personnel supplémentaire pour le non brassage des classes à l'école...)

Pour l'exercice 2020, le résultat de fonctionnement est de 133 449,02€ et le résultat reporté d'investissement est de - 446 999,26€. Ce résultat négatif est dû à l'attente des subventions qui ne seront réglées en totalité qu'à la fin des travaux et la commune les touchera donc en 2021.

Pour le budget de l'eau, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 148 841,84 €. Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 172 733,75 €.

Budget 2021

Pour le budget principal, le fonctionnement de l'année 2021 a été adopté pour un montant de 1 055 310,31 €. Les inscriptions budgétaires relatives aux investissements seront stables sur 2021 pour rééquilibrer le déficit de 2020 et terminer les travaux commencés. Les principaux investissements pour 2021 portent sur des travaux à terminer :

- Fin du chantier de construction d'un espace à vocation multiple : 270 000 €
- La voirie : 80 000€
- La rénovation de la chapelle : 22 000 €
- Travaux sur réseau d'eau pluviale : 57 000€
- Salle des fêtes : 55 000€
- Etude pour le chemin de grange neuve et de l'école : 10 000€

Pour le budget de l'eau, le budget de fonctionnement de l'année 2021 a été adopté pour un montant de 228 491,86€. Les inscriptions budgétaires relatives aux investissements s'élèvent quant à elles à 297 453,25 €. Certaines d'entre-elles concernent des programmes qui seront exécutés sur plusieurs exercices. Ces investissements portent principalement sur :

- La mise en place d'un système de télésurveillance : 60 000 €
- La rénovation des bassins : 75 000 €
- Le traitement du bassin Beaume-Véran : 30 000 €
- Étude du bassin intermédiaire des Concis : 15 000 €
- Réparation de réseau et extension : 46 000€

Rappels réglementaires



Le bruit, ce n'est pas de tout repos !

Les effets du bruit peuvent être dévastateurs sur l'organisme (manque de sommeil ou conflits de voisinage). Alors, pensez à baisser le volume de la radio en voiture et munissez votre deux-roues à moteur d'un dispositif d'échappement silencieux !

Les chantiers et les travaux peuvent également être la source de bruits gênants. Si vous passez la tondeuse, vous pouvez le faire

*du lundi au samedi
de 8 h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
et le dimanche et jours fériés
de 10h à 12h.*

A la bonne adresse !

A la demande de la poste, il est aujourd'hui indispensable d'identifier facilement et clairement le propriétaire de la boîte aux lettres pour les facteurs et les livreurs. Nous vous remercions donc de vous assurer :

- De l'accessibilité pour le facteur : en bordure de voirie ou accès à la porte du hall.
- D'équiper votre boîte aux lettres d'un porte-étiquette ou stickers avec votre nom et prénom **le plus lisible possible**.
- De l'entretien régulier de votre équipement.



Rappels réglementaires



Avis aux jardiniers !

Les plantations mitoyennes et leur entretien sont soumis à une réglementation locale. Pour rappel, la règle s'appliquant sur la commune du Poët est la suivante :

- les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés.
- les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de la propriété.

Votre voisin a l'obligation légale de débroussailler. Pour demander à son voisin de couper ses arbres, un courrier en recommandé avec accusé de réception peut suffire. Si aucune démarche amiable n'aboutit, et s'il refuse la taille de ses plantations, vous pouvez faire appel au médiateur à Laragne-Montéglin. Sinon il vous faudra saisir le tribunal d'instance afin qu'un juge constate que le défaut d'entretien des plantations provoque un trouble anormal sur votre terrain (art. 653 à 673 du Code civil).

DISPOSITIONS CONCERNANT L'EMPLOI DU FEU
Arrêté préfectoral (Hautes-Alpes) n° 2004-43-4 du 12 février 2004

Où ?
Sur l'ensemble des communes du département des Hautes-Alpes, dans les zones exposées aux incendies de forêts c'est-à-dire : bois, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 mètres de ces états de végétation extrêmement combustibles.

Quand ?
Les différentes périodes

ROUGE très fort risques	ORANGE fort risques	VERT faibles risques
Mise en place par décision du Préfet Elle interrompt les autres périodes	du 15 mars au 15 septembre	du 16 septembre au 14 mars

Comment ?
Les principales règles de sécurité

L'UTILISATION DU FEU EST INTERDITE
à toute personne par vent fort supérieur à 40 km/h
en toute période, en tout temps

Interdiction formelle	Profitez d'un temps calme. Ne laissez pas de feu sans surveillance. Disposez des moyens permettant une rapide extinction Extinction totale avant votre départ
------------------------------	--

Par qui ?

- Vous n'êtes pas propriétaire du terrain où vous allez "faire" du feu →	Interdit	Autorisé uniquement dans les places à feux aménagées, près desquelles est affiché l'arrêté préfectoral d'autorisation
- Vous êtes propriétaire ou ayant-droit des terrains →	Interdit	Soumis à déclaration à faire en mairie, au minimum 5 jours avant (imprimé en mairie) Libre sous votre responsabilité

Associations

A.C.C.A. La Perdrix

Président : Jean-Christophe SIMON
07.85.03.63.33


Association de chasseurs

Club de gymnastique du Poët

Présidente : Anne-Marie de St Michel
06.81.14.01.96

Cours de gym pour ados et adultes les lundis, mercredis et jeudis.

Plus d'informations à venir dans le prochain bulletin.

 *Page : Club de gymnastique du Poët*

Club des Aînés

Présidente : Michèle JOLIVET
06.50.62.58.45

Réunions à l'Espace Durance.

Comité des fêtes du Poët

Président : Jean-Pierre GARCIN
06.72.19.56.29

Programme prévisionnel :


- Fête votive du 23/07 au 26/07
- Vide grenier nocturne le 21/08
- Marché de Noël le 28/11
- Réveillon de la St sylvestre le 31/12

 *Page: Comité des fêtes du Poët*

L'Estanque Poëtaine

Présidente : Audrey BEHLIA
06.43.84.88.23

Club de bouliste

 *Groupe: l'Estanque Poëtaine*

Les Étoiles Poëtaines

Présidente : Marie-ange BONZI
06.16.46.27.71

Programme prévisionnel :

- 2 Vide greniers nocturnes: le 03/07 et 14/08
- Séances de médiumnité: le 04/07 et le 19/09
- Salon du bien-être du 04/09 au 05/09
- Marché de Noël du 18/12 au 19/12

Form n' Rythm

Présidente : Frédérique TORRICO
06.60.24.31.59

Cours de danse pour enfants (à partir de 7 ans), ados et adultes le jeudi.

Plus d'informations à venir dans le prochain bulletin.

Tir Club du Buëch

Président: LYON Yves
04.92.65.74.79

Pratique du tir sportif

Informations diverses

Mairie et Agence Postale

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

04 92 65 70 11

N° urgences : 06 34 55 01 45

mairie@lepoet-hautes-alpes.com

Site Internet : <http://lepoet-hautes-alpes.com>



Page « Mairie du Poët Officiel »

Groupe « Entre Poëtaines et Poëtaines... »



Application IntraMuros

Si vous voulez recevoir le Bulletin Municipal par mail, vous pouvez vous inscrire en mairie sur la liste de diffusion.

Un ordinateur avec accès internet et impression noir et blanc est mis à disposition gratuitement par La Poste à l'accueil.

Médiathèque / Ludothèque

Lundi 9h30 - 11h30

Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h

Jeudi 16h30 - 18h30

Vendredi 16h30 - 19h30

HORAIRES été 2021

Lundi 9h30 11h30

Mercredi 10h 12h et 14h
17h

Jeudi 16h30 18h

Vendredi 16h30 18h

FERMETURE ESTIVALE DU 17 JUILLET AU 15 AOÛT 2021

04 92 21 83 58

bibliotheque@lepoet-hautes-alpes.com



: Page « Médiathèque/ Ludothèque du Poët »

Permanence de Mme Jimenez, adjointe aux affaires sociales

Les derniers mardis de chaque mois, hors vacances scolaires.

Sur rendez-vous au 06.30.88.84.11 (la veille au plus tard).

Permanence de M. le Maire ou des adjoints

1er et 3ème jeudi du mois de 18h à 20h.

Sur rendez-vous préalable pris à la mairie.

Commerce Ambulant

Phil' Pizza, Pizzas au feu de bois

Le vendredi soir en face du bar **06.99.70.06.30**

Marchés

Dimanche matin sur la place de la Mairie:

DAUMAS Michel : Fruits, Légumes (œufs, fromages..).

Le jeudi matin à Laragne.

Le mercredi et le samedi matin à Sisteron.

Commerces

Adi'tifs, salon de coiffure

Mardi, Mercredi matin, Jeudi, Vendredi, Samedi
04 92 65 72 56

Boulangerie Francou

Tous les jours sauf le mardi
04 92 65 71 90

Bar chez Mattoo

Fermé le dimanche soir et le lundi

Bar- Tabac
04.13.38.71.76

Miellerie Periès

06 12 80 35 73